



## **Séminaire de l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale**

### **« Invisibilité sociale : publics et mécanismes »**

Calendrier :

- Le jeudi 20 novembre 2014, entre 14 heures et 18 heures, à France Stratégie, Salle Jean Monnet 18 rue de Martignac, 75007 Paris ;
- Le jeudi 4 décembre 2014, entre 14 heures et 18 heures, au 10 Place des cinq Martyrs du Lycée Buffon, 75014 Paris, 2<sup>e</sup> étage, salle 5230 R ;
- Le jeudi 18 décembre 2014, entre 14 heures et 18 heures, au 10 Place des cinq Martyrs du Lycée Buffon, 75014 Paris, 2<sup>e</sup> étage, salle 5230 R ;
- Le mardi 6 janvier 2015, entre 14 heures et 18 heures, au 10 Place des cinq Martyrs du Lycée Buffon, 75014 Paris, 5<sup>e</sup> étage, salle 5230 R ;
- Le mardi 20 janvier entre 14 heures et 18 heures, au 10 Place des cinq Martyrs du Lycée Buffon, 75014 Paris, 4<sup>e</sup> étage, salle 4232 R (séance conclusive entre participants).

Merci de vous inscrire auprès de Liliane Guerrier : [liliane.guerrier@sante.gouv.fr](mailto:liliane.guerrier@sante.gouv.fr) tél : 01 40 56 82 29

## Présentation

Bien que des travaux quantitatifs et qualitatifs aient été menés ces dernières années sur certains publics souvent en marge des politiques publiques, force est de constater qu'échappent encore à l'observation de nombreuses situations de pauvreté et d'exclusion sociale. Qu'elles soient relativement marginales, ou plus importantes numériquement ou symboliquement, le point commun à ces populations est de renvoyer à une invisibilité comprise comme une forme d'absence dans l'espace public et de non prise en compte par les politiques sociales. Inversement, d'autres publics, de crainte d'être stigmatisés du fait d'une vie non « conforme » à la norme, peuvent choisir de se rendre invisibles.

L'Observatoire National de la Pauvreté et de l'Exclusion Sociale (ONPES),<sup>1</sup> qui est chargé de « Rassembler les données relatives aux situations de pauvreté, de précarité et d'exclusion dispersées, sous-exploitées et difficilement accessibles » et à pour mission de « Contribuer au développement de la connaissance de ces phénomènes, notamment dans des domaines mal couverts par les études et les statistiques existantes », a considéré qu'il était important d'aider à développer la connaissance sur la thématique de l'invisibilité sociale de certaines catégories de population.

C'est pourquoi il a souhaité organiser un séminaire de recherche sur les mécanismes qui produisent de l'invisibilité de certains publics, définis comme des groupes mal couverts par la statistique publique, peu ou mal appréhendés par les politiques sociales.

L'objectif de ce séminaire, qui se déroulera sur 5 séances d'une demi-journée chacune, sera de mieux rendre compte, au-delà des catégories ou des groupes préconçus, des mécanismes sociaux à l'œuvre dans les processus d'exclusion, sachant que le concept d'invisibilité ne recouvre pas nécessairement celui de pauvreté, au sens monétaire du terme. Si comme le soulignait Simone Weil « pour se rendre invisible n'importe quel homme n'a pas de moyens plus sûrs que de devenir pauvre »<sup>2</sup>, on s'efforcera de ne pas réduire l'invisibilité sociale aux seules personnes en situation financière très précaire.

Lors de ce séminaire les intervenants s'interrogeront sur les différentes formes de l'invisibilité :

- **L'invisibilité politico-médiatique** : l'absence dans les médias ou, au contraire, une trop forte visibilité médiatique peuvent jouer sur l'isolement de certaines catégories de la population.
- **L'invisibilité sociale** : il s'agira d'analyser la pauvreté à travers la relation d'assistance et, dans une vision plus large, à travers l'espace public. Les pauvres sont caractérisés par « l'attitude collective que la société, en tant que tout, adopte à leur égard »<sup>3</sup>. Ainsi, les normes sociales en vigueur sont elles un facteur de légitimation ou au contraire de précarisation de certaines populations.

---

<sup>1</sup> <http://www.onpes.gouv.fr/Publics-invisibles.html>

<sup>2</sup> WEIL Simone, *Cahiers. I*, 1940-1942

<sup>3</sup> SIMMEL Georg, *Les Pauvres*, 1907

- **L'invisibilité politico-administrative** : l'approche catégorielle, crée des effets de seuil et des frontières administratives qui peuvent masquer certaines situations de pauvreté et d'exclusion sociale.
- **L'invisibilité statistique** : Il existe une certaine difficulté technique à obtenir des données sur certaines catégories de personnes faibles numériquement ou volontairement absente des divers recensements et travaux d'analyse.

Pour cela on adoptera une approche interdisciplinaire : philosophes, anthropologues, sociologues, politologues et juristes seront conviés.

Ce séminaire fermé, qui s'adresse aux partenaires de l'Observatoire, aux représentants d'associations, aux chercheurs et aux personnes en situation d'invisibilité constituera un des principaux matériaux pour le prochain rapport de l'ONPES, à paraître fin 2015.

Les quatre premières séances aborderont :

- l'émergence de cette notion dans le débat public, à travers son contexte anthropologique et sociologique, afin d'éclairer la notion d'invisibilité sociale. Les mécanismes conduisant à l'invisibilité pourront être éclairés à travers la notion inverse de visibilité.
- l'interrogation des facteurs de production de cette invisibilité en tant que résultante de mécanismes sociétaux (*médiatiques, politiques, juridiques, statistiques, sociaux, etc.*) La perception de certaines situations et de certains publics à un moment donné pouvant rendre invisibles d'autres publics ou d'autres situations.
- le point de vue des publics eux-mêmes, le caractère subi ou volontaire de l'invisibilité (*résultant de la honte, de la stigmatisation, d'une non-appropriation de l'espace public, etc.*).
- l'interrogation de la notion elle-même : répond-elle à un modèle théorique ou se construit-elle « au cas par cas » selon les événements et les circonstances ?

La cinquième séance a été pensée comme une partie conclusive où les participants aux séances précédentes (d'où le caractère fermé de ce séminaire et l'importance d'une participation régulière) chercheront, à partir du bilan qu'ils pourront tirer de ce séminaire, à tracer les premières pistes de réflexion pour le futur rapport de l'ONPES.

## Thématiques abordées

**20 novembre 2014**

### **La notion d'invisibilité sociale a-t-elle un sens ?**

Lors de cette première séance, il s'agira d'interroger la notion d'« invisibilité sociale » à travers une approche phénoménologique, épistémologique, anthropologique et sociologique. On s'interrogera en tout premier lieu sur les différents sens que l'on peut conférer à cette notion.

L'expression d'invisibilité, déjà utilisée par Merleau Ponty dans son ouvrage « *Le visible et l'invisible* » paru en 1964, n'est en effet ni nouvelle ni originale, mais demande néanmoins à être revisitée au regard des évolutions économiques et sociales contemporaines.

Ainsi, cette première séance visera à replacer cette notion dans son contexte en questionnant le rapport entre l'édification de normes sociales dans l'espace public et l'invisibilité sociale vécue par certaines catégories de population. Questionner ces dimensions devrait également permettre de s'interroger sur le rôle du « regard de l'autre » dans la construction d'un sentiment d'invisibilité.

Participeront à cette séance :

- **Michel Chauvières**, Sociologue, CNRS (Président de la séance)
- **Julia Catarina De Sa Pinto Tomas**, Sociologue
- **Hubert Faes**, Philosophe, professeur agrégé de philosophie en classes préparatoires littéraires et scientifiques aujourd'hui retraité, professeur également à la Faculté de philosophie de l'Institut Catholique de Paris
- **Serge Paugam**, Sociologue, EHESS

**4 décembre 2014**

### **Les facteurs de production de l'invisibilité**

Cette deuxième séance s'interrogera sur les facteurs de production de l'invisibilité. On réfléchira à la manière dont la société produit de l'invisibilité, en identifiant les différents mécanismes de production de ce phénomène (médiatique, juridique, statistique, social). A titre d'exemple, on se demandera comment les politiques publiques peuvent construire des usagers « impensés » et les rendre invisibles.

Il s'agira de rappeler que l'invisibilité n'est pas seulement induite par une mauvaise visibilité de certains phénomènes mais qu'elle découle également de l'acte de non-voir qui peut rendre invisible certaines situations pourtant bien réelles, d'autant plus dans une société où l'injonction à la visibilité se fait de plus en plus présente.

Participeront à cette séance :

- **Patrick Simon**, Socio démographe, INED (Président de la séance)
- **Sophie Ponthieux**, Économiste, INSEE
- **Antoine Math**, Économiste, IRES
- **Marcel Jaeger**, Sociologue, CNAM
- Un spécialiste des médias

**18 décembre 2014**

### **Invisibilité choisie / Invisibilité subie : une approche par les publics**

Cette séance cherchera à comprendre les comportements de certains publics en situation d'invisibilité. On s'attachera en particulier à analyser les manières de vivre cette invisibilité en prenant le cas de trois d'entre eux ; les migrants, les prostitué(e)s, et plus généralement les personnes en situation de précarité économique et sociale. En effet, l'invisibilité ne se résume pas à son caractère subi, elle peut aussi résulter d'une certaine volonté à ne pas être vu afin d'éviter d'éventuelles attitudes stigmatisantes de la part d'autrui.

Cette séance devrait permettre une confrontation entre le point de vue de chercheurs et de personne en situation d'invisibilité.

Participeront à cette séance :

- **Anne Joubert**, (Présidente de la séance)
- **Bintou Dialo**, Membre Titulaire 8<sup>e</sup> Collège CNLE Expérimentation aujourd'hui étudiante en formation DEASS à la CRAMIF
- **Françoise Gil**, Sociologue hors contrat, rattachée au Laboratoire d'Anthropologie Sociale pour la recherche sur la prostitution
- Intervenant

**6 janvier 2015**

**L'invisibilité sociale : modèle théorique ou construction au cas par cas ?**

Si la première séance cherche à définir la notion d'invisibilité et la place de ce concept dans les différents champs académiques, si les deux suivantes visent à mieux comprendre les mécanismes de production de l'invisibilité et la perception qu'en peuvent avoir les personnes elles-mêmes, la quatrième séance tentera de déterminer les raisons du surgissement de cette thématique dans la société actuelle. S'agit-il de la mise en forme d'une fracture à l'intérieur de la société qui opposerait les invisibles et les visibles, comme on a pu opposer, en d'autres temps les riches et les pauvres, les ouvriers et les capitalistes ? Auquel cas, il faudrait s'interroger sur les responsabilités à légitimer par un discours savant une démarche à fort contenu idéologique.

S'agit-il, autrement, d'inventer de nouveaux regroupement de groupes sociaux, d'identités et de culture qui n'auraient rien en commun si ce n'est cette faible visibilité et de créer de nouvelles catégories là où elles ne s'imposeraient pas ? Entre éthique, politique et philosophie, il s'agira dans cette quatrième séance de questionner le droit à proposer de nouveaux découpages à l'intérieur de la citoyenneté.

Participeront à cette séance :

- **Jérôme Vignon**, Président de l'ONPES (Président de la séance)
- **Nicolas Duvoux**, Maître de conférences HDR en sociologie, Université Paris Descartes (CERLIS), chercheur associé au LIEPP (Sciences Po) et rédacteur en chef de *la Vie des idées*
- **Louis Carré**, Philosophe et Sociologue, Université Libre de Bruxelles
- **Jean-François Laé**, Sociologue

**20 janvier 2015**

**Séance conclusive**

L'ensemble des participants des précédentes séances, ainsi que les intervenants qui le souhaiteraient, sont conviés à participer à cette séance conclusive. A partir de la retranscription synthétique des quatre premières séances, on cherchera à :

- Réaliser une synthèse des séances précédentes ;
- Tirer les principales conclusions de ce séminaire ;
- Émettre un avis critique et cerner les limites des points abordés ;

Cette séance a pour objectif de tracer les grands axes problématiques du futur rapport de l'ONPES, et de servir de matériaux de base pour la rédaction de la première partie du rapport qui sera remis, début 2016, à la ministre en charge de la lutte contre la pauvreté.

Nous vous remercions pour l'intérêt que vous porterez à cet événement.